LA BIBLIOTHÈQUE DES CÉLESTINS DE PARIS D'APRÈS LE CATALOGUE COLLECTIF DU PÈRE DAIRE (VERS 1767-1776) ET LES MANUSCRITS RETROUVÉS

PAR

FRANÇOISE BÉRARD

licenciée ès lettres

INTRODUCTION

Le Catalogue raisonné des manuscrits déposez dans les bibliotèques de la congrégation des Célestins de France, conservé à la Bibliothèque nationale (ms. fr. 15290) et rédigé par un membre de cette congrégation, le Père Daire, donne un état collectif, sous une forme méthodique, des fonds manuscrits de l'ensemble des vingt-et-un couvents, peu avant leur suppression par la Commission des réguliers. Connu depuis longtemps, il a déjà fait l'objet de deux éditions partielles. Cette étude se propose d'en donner une troisième, concernant la bibliothèque la plus vaste, celle du couvent de Paris, chef d'ordre provincial.

PREMIÈRE PARTIE

LE CATALOGUE COLLECTIF DU PÈRE DAIRE

CHAPITRE PREMIER

LES CÉLESTINS ET LEURS BIBLIOTHÈQUES

Introduit en France à l'aube du xive siècle, l'ordre fondé par saint Pierre de Murrone, de son apogée au xve siècle à sa disparition à la fin du xviiie, ne se profile qu'en toile de fond derrière les quelques personnalités littéraires avec lesquelles il a des liens. Les Célestins portent toutefois un certain intérêt aux livres, à en juger par le nombre de leurs manuscrits qui subsistent (honorable par rapport au peu d'ampleur des effectifs de leurs couvents) ou par la minutie du règlement de leurs bibliothèques... On compte fort peu sans doute parmi eux d'écrivains de valeur, mais nombre d'écrits inspirés par un souci d'édification et une sincère piété, nombre d'auteurs qui sont autant de gloires de l'ordre et dont les historiens célestins conservent pieusement le souvenir, jusqu'aux Gallicae Coelestinorum congregationis... monasteriorum fundationes virorumque vita aut scriptis illustrium elogia historica, irremplaçable bibliographie donnée en 1719 par le Père Antoine Becquet, qui ouvre la voie au Père Daire.

CHAPITRE II

LOUIS-FRANÇOIS DAIRE (1713-1792)

Le Père Daire a déjà eu, au siècle dernier puis au début de celui-ci, deux biographes, qui ont largement mis à profit les indications qu'il a lui-même fournies sur sa vie. Né à Amiens en 1713, il y fait profession vingt ans après au couvent des Célestins, et il exercera à plusieurs reprises des responsabilités au sein de son ordre. Après la sécularisation des Célestins d'Amiens (1781), il se retire à Chartres, où il meurt en 1792.

Il passe le plus clair de son temps à des travaux d'érudition et laisse une œuvre abondante, imprimée et manuscrite, qui, essentiellement consacrée à la Picardie, lui vaut une place honorable parmi les historiens provinciaux. Le souci de mettre en valeur l'ordre des Célestins n'en est pas absent et inspire notamment la rédaction du catalogue collectif.

CHAPITRE III

ÉTUDE GÉNÉRALE DU CATALOGUE

Le ms. Bibl. nat. fr. 15290 est formé de cahiers de papier de qualités et de formats différents (dimensions moyennes : 210 × 160 mm.) et compte VI + 418 pages (mal paginées de 1 à 405). Resté entre les mains de son auteur, il passe avec les autres manuscrits de celui-ci dans les bibliothèques de Caussin de Perceval, puis du marquis de Cayrol, avant d'entrer à la Bibliothèque natio-

nale (ancienne cote : Suppl. fr. 5606).

Ce manuscrit autographe, écrit avec soin, contient le texte non mis au net, mais tel qu'il a été établi par Daire d'après ses notes, en deux campagnes de rédaction assez nettement différenciées. Le catalogue (p. 1 à 342; en réalité 353 pages), que suivent trois courts ensembles de notes bibliographiques, est précédé d'un « avertissement » et pourvu d'une table alphabétique. Les dates précises de sa composition ne sont pas connues : il est établi à partir des notes prises par Daire lorsqu'il séjourne dans divers couvents en qualité de secrétaire du Visiteur (après 1764); les modifications apportées par l'auteur, dans le titre, à l'énoncé de ses fonctions, permettent d'avancer que la première rédaction date du priorat du Père Daire à Metz (1767-1769), et la seconde de la période où il exerce la charge de bibliothécaire au couvent de Paris (1771-1776).

CHAPITRE IV

LA STRUCTURE DU CATALOGUE

Ce « catalogue raisonné » se présente comme une liste d'ouvrages suivis de la référence aux bibliothèques dans lesquelles ils se trouvent. Les titres sont répartis selon trente-deux grandes divisions méthodiques (d'une façon générale, les Bibles et les matières religieuses précèdent les sujets profanes). Seuls les chapitres consacrés aux Biblica et aux Pères de l'Église observent un ordre à peu près rigoureux; dans l'ensemble, il est difficile de déceler, pour chacune des divisions, un véritable classement; plusieurs, surtout les plus courtes, en semblent totalement dépourvues; dans les cas les plus favorables (une demi-douzaine de chapitres) sont effectués des regroupements thématiques par page ou groupe de pages; la trame du catalogue repose très souvent sur ce qu'on pourrait appeler des associations d'idées (regroupements par sujets, par auteurs, par bibliothèques et volumes concernés...); la dernière division, intitulée « philologie », paraît réunir tout ce qui n'a pu trouver place ailleurs.

Le catalogue reflète les préoccupations de son auteur, beaucoup plus bibliographiques que codicologiques, fort orientées, semble-t-il, vers les manuscrits modernes : la nature et le nombre des précisions données pour chaque entrée sont aussi variables que le nombre des textes cités pour chaque manuscrit.

Il donne des indications sur des bibliothèques dont aucun autre catalogue ne survit, mais, réalisé quelque peu au gré des circonstances, outre le fait qu'il passe sous silence sept couvents, il ne donne pour toute référence, dans la plupart des cas, que le format du manuscrit qui renferme l'ouvrage cité. Une présentation du fonds dans l'ordre des cotes des volumes reconstitués n'est possible que pour quatre bibliothèques : Rouen, Amiens, Metz et Paris.

DEUXIÈME PARTIE

LES SOURCES :

CHAPITRE PREMIER

LE CATALOGUE DU PÈRE DAIRE ET LES MANUSCRITS RETROUVÉS

Les entrées du catalogue collectif permettent de reconstituer environ 850 volumes sous 810 cotes réparties, suivant l'ordre décroissant des formats, en séries alphabétiques de A à Z, comprenant chacune un nombre variable de pièces classées numériquement. Une grande partie de ces manuscrits datent du xviie et du xviie siècle, d'autres ne portent aucun élément susceptible d'en permettre la datation. On compte environ 320 manuscrits « anciens », sur lesquels cette étude porte plus particulièrement (manuscrits datés ou datables d'une époque antérieure aux dernières années du xvie siècle, ce dernier siècle ayant été retenu en raison de ses caractères proches encore de la période médiévale et de son grand nombre d'écrits célestins).

273 manuscrits des Célestins de Paris, dont 199 « anciens » de provenance reconnue, sont aujourd'hui répartis entre la Bibliothèque Mazarine (97), la Bibliothèque de l'Arsenal (94) et les anciens petits fonds latins et français de la Bibliothèque nationale (82). La disparition quasi totale des cotes, la pauvreté de la description matérielle, l'indication trop vague du contenu de certains volumes, le manque de détails caractéristiques sur des volumes de contenu voisin, le relevé parfois peu judicieux des titres, l'absence fréquente de mention de provenance ou d'origine, rendent souvent malaisé l'établissement d'une concordance entre les manuscrits signalés dans le catalogue et ces manuscrits subsistants; plusieurs manuscrits n'ont pas d'équivalent dans le catalogue.

D'autre part, un rapprochement est possible entre certaines cotes du catalogue et des manuscrits dépourvus de marque de provenance conservés dans les bibliothèques parisiennes : près de 50 volumes ont ainsi été retrouvés, mais pratiquement tous sont modernes (beaucoup ont fait partie du legs de Charles de Hénaut, conseiller au Grand Conseil, en 1714).

CHAPITRE II

LES AUTRES INVENTAIRES

La Bibliotheca Coelestinorum Parisiensium (ms. Paris, Bibliothèque Mazarine 4079), rédigée vers le milieu du xVIIe siècle, recense essentiellement les livres imprimés et ne signale, de façon sommaire, que 11 manuscrits.

Bien plus intéressant est le catalogue dressé en 1791 pour les dépôts littéraires (ms. Paris, Bibliothèque de l'Arsenal 6493, fol. 160 à 163 v°) sous la direction d'Ameilhon, bibliothécaire de l'Arsenal, qui consacre des notices assez détaillées aux seuls 19 manuscrits ou parties de manuscrits antérieurs, sauf le dernier, au xvie siècle, qui lui aient paru dignes de remarque.

TROISIÈME PARTIE

LE FONDS MANUSCRIT DES CÉLESTINS DE PARIS : L'HISTOIRE

Les Célestins de Paris, dont le couvent, fondé en 1352, bénéficie de faveurs royales et sert de lieu de sépulture à la famille d'Orléans et à d'importants personnages, forment au xve siècle une communauté riche et renommée pour la rigueur de son observance. Mais la décadence, amorcée au xvie, s'aggrave durant les deux siècles suivants et entraîne en 1778 la suppression du couvent par la Commission des réguliers. Plus rien des anciens bâtiments ne subsiste aujour-d'hui.

CHAPITRE PREMIER

DE LA FONDATION DU COUVENT AU XVIe SIÈCLE

La formation et l'enrichissement du fonds. — La bibliothèque est alimentée, dès les premiers temps de la fondation du couvent, par des dons ou legs venant de prélats ou de grands personnages (en tête desquels figure Louis d'Orléans, fils de Charles V, qui dote le couvent de deux Bibles précieuses), aussi bien que de simples particuliers, religieux ou laïcs; certains volumes proviennent des frères du couvent.

Le catalogue du P. Daire et surtout les manuscrits subsistants nous ont conservé les noms de plusieurs copistes célestins du xve siècle. Guillaume Romain, deux fois prieur dans l'avant-dernier quart du siècle, joue un rôle notable dans l'accroissement du fonds.

Si au xvie siècle les acquisitions se font moins nombreuses, la maison de Paris reçoit des manuscrits venus d'autres couvents de la province.

La production littéraire du couvent. — Philippe de Mézières n'est pas célestin, mais, retiré au couvent de Paris de 1380 à sa mort en 1405, il y rédige ses principaux ouvrages. La bibliothèque possède, pour la plupart d'entre eux, l'exemplaire original, parfois copié sous la direction de l'auteur ou corrigé de sa main; le ms. G 7 (aujourd'hui ms. Paris, Bibliothèque de l'Arsenal 408 B) est autographe.

Le couvent possède aussi les manuscrits, parfois autographes, des ouvrages de ses religieux, dont peu ont fait l'objet d'une édition. Abondent les expositions sur la règle de saint Benoît, les morceaux hagiographiques à la louange des saints de l'ordre, les commentaires sur l'Écriture, les lettres spirituelles, de même que les petites pièces de vers sur tel ou tel sujet religieux et les sermons, particulièrement ceux que prononçaient tous les ans les provinciaux, lors de la visite des monastères, au cours de leur triennat.

Organisation et classement de la bibliothèque. — Jusqu'au xvie siècle, les Célestins de Paris prennent soin d'apposer sur leurs manuscrits l'ex-libris de leur couvent, ainsi que la cote du volume. Plusieurs classements ont été établis. Deux d'entre eux permettent de tenter une reconstitution de la bibliothèque à la fin du xve siècle. Sans doute entre 1462 et 1468, sont apposés à l'intérieur du volume une cote numérique (formant une série continue à partir de 1), une table précise du contenu indiquant le feuillet où commence chaque texte et l'ex-libris « Celestinorum Beate Marie de Parisius » qui apparaît souvent à plusieurs reprises; sur le plat inférieur, une étiquette porte les titres principaux et la cote. Moins de 400 manuscrits ont fait l'objet de ce classement. Quelques étiquettes qui subsistent encore sur le plat inférieur de certaines reliures gardent la trace d'une cotation établie après 1485; chaque cote est formée de l'initiale du nom de l'auteur ou du titre, suivie d'un élément numérique.

Les manuscrits, qui étaient certainement alors posés sur des pupitres, portent tous des traces de fermoirs et dans quelques cas des traces de bouillons.

Au xvie siècle, vraisemblablement vers son milieu, l'ex-libris « Celestinorum Parisiensium » (ou « Des Célestins de Paris ») est tracé sur la page où débute le texte.

Composition du fonds manuscrit. — Constituée en même temps que le couvent, la bibliothèque ne contient qu'un nombre très restreint de manuscrits antérieurs au xive siècle, la part prépondérante revenant aux manuscrits du xve siècle.

Outre la production célestine, particulièrement dense au XVI^e siècle, on y trouve les grands textes sur lesquels repose la vie monastique (règle de saint Benoît et constitutions de l'ordre), ainsi que les livres essentiels nécessaires à l'office et à la lectio divina: une collection, donc, de contenu courant, riche surtout pour le xv^e siècle, où sont nombreux les opuscules mystiques alors en faveur et où figurent la plupart des œuvres de Gerson.

CHAPITRE II

DU XVI^e SIÈCLE A LA DISPARITION DU COUVENT

Organisation et composition de la bibliothèque. — La bibliothèque, reconstruite en 1682, est située au second étage des bâtiments, au-dessus de l'un des dortoirs; elle se compose d'une longue galerie percée de fenêtres donnant sur le jardin et suivie de deux cabinets successifs; les livres sont rangés dans seize armoires garnies de neuf rayons superposés.

Parmi les bibliothécaires s'impose le nom d'Antoine Becquet qui, au début

du xviiie siècle, remplit cette charge pendant plus de quarante ans.

L'entrée de la bibliothèque peut être accordée à des personnes étrangères au couvent et, en 1771, le P. Daire en propose l'ouverture au public, le matin de neuf heures à midi.

De 7 000 volumes environ au début du XVIII^e siècle, on passe à la fin du siècle à près de 15 000. A cette augmentation contribuent des achats et des dons et legs. La bibliothèque est réputée surtout pour ses quelques précieux incunables.

L'évolution du fonds manuscrit. — Le fonds médiéval s'amenuise par le départ de manuscrits au profit de collections privées, tandis qu'il n'en entre plus au couvent que par don (ainsi les deux missels enluminés offerts en 1674 par l'apothicaire Lenoir). Encore les manuscrits reçus sont-ils le plus souvent modernes; parmi eux, 140 environ proviennent de Charles de Hénaut, et sont pour la plupart des recueils d'extraits de sa main.

Sur les 1 045 volumes dont font état les estimations révolutionnaires, beaucoup sont le fruit de l'activité des frères, en tant que copistes ou en tant qu'auteurs, la bibliothèque conservant leurs recueils de sermons, leurs traités d'édification et leurs écrits relatifs aux controverses religieuses, surtout au jansénisme auquel

ils sont volontiers favorables.

Le classement du fonds manuscrit. — A partir du xvie siècle, les Célestins de Paris n'apposent plus systématiquement d'ex-libris sur leurs manuscrits. La cote alpha-numérique du dernier classement, relevée par le catalogue de Daire, figure, ainsi qu'en témoignent les six manuscrits qui la conservent encore, au dos de la reliure, sur une étiquette bordée d'un feston imprimé. En plus du principe général de classement par format décroissant, on observe certains rassemblements, sans doute pour des raisons de commodité, par matières, par auteurs ou suivant l'aspect extérieur des volumes.

La dispersion de la bibliothèque. — Dans le désordre qui entoure la suppression du couvent, les Célestins eux-mêmes favorisent le pillage de leur bibliothèque et plusieurs manuscrits parmi les plus précieux disparaissent ainsi. En mars 1791, les livres sont transférés au dépôt littéraire de Saint-Louis-la-Culture, d'où ils sont répartis, non sans de sévères pertes, entre les trois grandes bibliothèques parisiennes.

QUATRIÈME PARTIE LES DOCUMENTS

CHAPITRE PREMIER

ÉDITION DU CATALOGUE DU PÈRE DAIRE

Les volumes sont présentés dans l'ordre des cotes et reconstitués sur la base des données du ms. Bibl. nat. fr. 15290. Les titres sont classés suivant la place qu'ils occupent dans un volume quand celui-ci est retrouvé; sinon, ils sont donnés dans l'ordre alphabétique (établi à partir du premier mot), le catalogue n'indiquant jamais la succession des ouvrages à l'intérieur d'un volume. La cote actuelle d'un manuscrit suit l'article auquel elle correspond.

Le texte du document a été suivi d'aussi près que possible, mais de nombreux aménagements ont été rendus nécessaires par sa forme particulière et

complexe.

Deux étages de notes ont été établis : un apparat critique signalant les lacunes et les erreurs du document; des notes codicographiques relatives à l'identification et au contenu des volumes (réservées aux manuscrits « anciens ») : pour la production propre des Célestins, y figurent le rapprochement avec les manuscrits cités par la bibliographie du P. Becquet ainsi qu'une brève identification des auteurs, tirée de cet ouvrage.

CHAPITRE II

ÉDITION DES INVENTAIRES ANNEXES

Édition de la liste des manuscrits cités dans la Bibliotheca Coelestinorum Parisiensium (ms. Paris, Bibliothèque Mazarine 4079, passim) et de l'inventaire dressé pour les dépôts littéraires (ms. Paris, Bibliothèque de l'Arsenal 6493, fol. 160 à 163 v°), dont les articles sont affectés d'une numérotation et suivis du renvoi aux cotes correspondantes du catalogue du P. Daire.

Dans le second document, les passages de la main d'Ameilhon ont été mis en valeur par une disposition spécifique.

CHAPITRE III

LISTES ET NOTICES DES MANUSCRITS RETROUVÉS CORRESPONDANT AU CATALOGUE DU PÈRE DAIRE

Liste et notices des manuscrits antérieurs au xviie siècle et portant des marques certaines de provenance conservés dans les bibliothèques parisiennes (l'effort a porté surtout sur les manuscrits du fonds latin de la Bibliothèque nationale, qui ne sont décrits que par l'inventaire sommaire de L. Delisle).

Liste des autres manuscrits retrouvés, dont on précise la date et dont on retrace brièvement, s'il y a lieu, l'histoire depuis leur départ de la bibliothèque; distinction est faite entre les manuscrits dont la provenance est certaine et ceux pour lesquels elle n'est que probable ou possible.

APPENDICES

Carte des couvents de la province de France. — Édition de l' « avertissement » du catalogue du Père Daire. — Notices sommaires des manuscrits retrouvés qui ont quitté la bibliothèque de Paris avant la rédaction de ce catalogue. — Édition du catalogue des manuscrits de Charles de Hénaut, rédigé par lui-même en 1693 (ms. Paris, Bibliothèque Mazarine 4257, titulus LI).

TABLES

Concordance entre les cotes actuelles des manuscrits retrouvés et celles du catalogue du Père Daire. — Concordance entre les cotes des anciens classements de la bibliothèque et les cotes actuelles. — Concordance entre les cotes du catalogue du Père Daire et les numéros des autres inventaires. — Manuscrits datés. — Auteurs et œuvres pour les manuscrits antérieurs au xvie siècle.

U.B. Sanker States on helping

The control of the second of the control of the con

THE SECRETARY ARTS

- 3000

against the first than the second of the sec

Constituting of the low of the color of the constitution of the constitution of the constitution of the constitution of the color of the constitution of the color of the colo